


N/Réf : CA-DELIB-2021-11-02

CONSEIL D'ADMINISTRATION
NOVEMBRE 2021 – VOTE EN LIGNE
ca.jeuneselusdefrance.fr

 Renouvellement de l'infrastructure numérique de l'Association des Jeunes Élus de France

VU l'article 4 des statuts ;

CONSIDERANT l'urgence de ce renouvellement ;

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

ACCEPTE la dépense de 124,20 euros dans le cadre du renouvellement annuel de l'infrastructure numérique de l'Association des Jeunes Élus de France ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents aux effets ci-dessus.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Saint-Brieuc, le 2 novembre 2021,

Publication au R.A.A., le 2 novembre 2021.

Le Président,
Le Président du Conseil d'Administration,
Antonin MAHÉ

